

## Programme formation continue des avocats Novembre 2026

### Thème : Formation interprofessionnelle avocats/notaires le couple et l'agriculture - Regards croisés de l'avocat et du notaire

**Date :** Mardi 3 novembre 2026 de 9h à 17h

**Lieu :** Chasseneuil du Poitou

**Pré-requis :** être avocat, être notaire, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

**Objectifs :**

- Appréhender les difficultés liées à la présence d'un couple (actuel, à venir ou à dissocier) dans l'exercice de l'activité agricole
- Penser aux différents domaines dans lesquels il peut y avoir interférence entre couple et agriculture
- Préconiser la ou les solutions applicables pour encadrer au mieux la place de l'autre dans l'exercice d'une activité agricole

Méthodes mobilisées :

#### Programme :

- Introduction : rappel des différents types de couple
- L'activité agricole : sous quel statut ?  
*Le statut social Salaire différé pour le partenaire - attribution préférentielle pour le partenaire*  
*Le régime fiscal*
- Couple et statut du fermage  
*Le couple en qualité de preneur*  
*Le couple en qualité de bailleur, la vie du bail, sa transmission, sa fin, le droit de préemption et contrôle des structures*
- Couple et les contrats de sociétés  
*Quelle société créer ?*
- *Quid de la cession de parts*  
Couple et les autres contrats  
*Le prêt bancaire*  
*Les contrats d'approvisionnement*
- Couple et les droits incorporels  
*Les autorisations de planter*  
*Les soutiens financiers*
- Comment protéger son partenaire pour pérenniser l'entreprise ?  
*Mandat de protection future et mandat à effet posthume*

**Moyen pédagogique :** Présentation interactive. Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie. Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

**Modalités d'évaluation finale :** Un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

#### Intervenants

Maître Vincent MORATI, Notaire associé et rapporteur de la 3e commission du 119e congrès des notaires de France

Maître Laurent AIDE, Avocat au barreau de Poitiers, spécialiste en droit fiscal et douanier et droit des sociétés

#### Informations importantes :

- **Tarifs :**  
*Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 190€ la journée de formation (hors abonnement) - 170€ si inscription au moins 4 jours avant la formation*  
*Avocats « jeune Barreau » : 100 € la journée de formation (hors abonnement) - 85€ si inscription au moins 4 jours avant la formation*  
*Cette formation fait l'objet d'une prise en charge collective par le FIF-PL. Une contribution de 80 € pourra être imputée sur votre enveloppe annuelle de formation.*
- Les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant. C'est pourquoi nous vous invitons à vous inscrire 15 jours avant le début de la formation

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2025 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOEA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.

Si vous êtes concerné par une demande d'aménagement en raison d'un handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de la formation.